



OFFRE D'EMPLOI | Journalier **Poste permanent, temps plein**

La Municipalité de Saint-Sulpice souhaite combler un poste de journalier pour le service des travaux publics.

Description sommaire du poste:

- Exécute des travaux manuels de façon journalière en lien avec les services municipaux (voirie, aqueduc, égout, etc.)
- Entretien l'usine aqueduc, d'épuration et les bâtiments municipaux;
- Opère les équipements et les véhicules de voirie;
- Exécute toutes tâches reliées à la voirie, à l'entretien, à la réparation, à la rénovation ou à la maintenance des infrastructures municipales;
- Exécuter les travaux d'épandage d'enrobé bitumineux, de nivelage et de compactage lors des travaux de correction réfection et rapiéçage d'asphalte;
- Exécuter des tâches de marquage de rue à l'aide des équipements appropriés, d'entretien paysager et de coupe de végétation des espaces publics, entretien des bâtiments;
- Agir comme signaleur au besoin;
- Accomplit toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat;

Exigences

- Posséder un diplôme d'étude secondaire ou l'équivalent;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3, mention Fet M, ayant un (1) an minimum d'expérience;
- Détenir la carte ASP Construction ou équivalent « santé et sécurité générale sur les chantiers de construction »;
- Faire preuve de vigilance dans l'exécution du travail (sécurité pour soi, ses collègues de travail et les usagers de la route) ;
-

Détenir l'un ou l'autre des éléments ci-dessous, un atout

- Détenir la formation traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution OPA ou OTUND;
- Détenir la formation eaux usées OW2
- Détenir une preuve de la réussite du cours de sécurité sur les chantiers de construction ou équivalent;
- Détenir une preuve de la formation pour les espaces clos ou toute autre formation utile pour les travaux publics;
- Expérience dans l'opération de véhicules lourds;
- Avoir des connaissances de base en mécanique, électricité, plomberie et autres domaines d'entretien d'infrastructures municipales;

Aptitudes

- Bonne condition physique
- Bonne dextérité manuelle
- Bon sens de l'organisation
- Bon jugement
- Sens élevé des responsabilités
- Capacité de travailler en équipe
- Être polyvalent;
- Être tolérant aux conditions climatiques (chaleur, pluie, froid);

La personne retenue doit suivre des formations en lien avec l'emploi de journalier.

Ce poste est régi par la convention collective des employé(e)s de la Municipalité de Saint-Sulpice SCFP, quant au salaire et aux avantages sociaux.

Horaire de travail : Du lundi au jeudi de 7 h à midi et de 12 h 45 à 16 h 30
Le vendredi de 7 h à midi
40 heures de travail

Veillez faire parvenir votre curriculum vitæ avant le **23 octobre 2026 à midi**, à la directrice générale et greffière-trésorière à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Sulpice
Poste : Journalier
1089, rue Notre-Dame
Saint-Sulpice, J5W 1G1
Télécopieur : (450) 589-9647
Courriel : chantal.bedard@st-sulpice.com

- Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
- Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte